

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 28 septembre 2021

Présents : Stéphane Wagner, Jean-Pierre Conrad, Aimé Heideier, Jean-François Neu, Dominique Gazeau, Daniel Gilbert, André Kuster, Jean-Marc Pagies, Jean-Philippe Saget

En visioconférence : Philippe Dufour

1 – Mise en application de la convention de partenariat avec Wingly

L'aéroclub a reçu son certificat d'adhésion à Wingly. Le partenariat est donc entré en application. Le Président fera une communication aux membres sur les conditions de publication d'une annonce de vol sur Wingly avec les avions du club.

2 – Préparation du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) pour 2022

La convention est en cours de signature avec le collège Berlioz, ainsi qu'avec l'Armée de l'Air (base de Nancy) pour la prise en charge des bons de vols pour les participants.

3 – Projet de TPE virtuel

Le club dispose à présent des éléments pour évaluer le coût d'un dispositif de paiement des vols en ligne (Titre de Paiement Electronique), envisagé lors du Conseil d'administration du 6 juillet 2021.

Pour la part Aérogest

- frais de développement informatique 780,00 € TTC
- abonnement mensuel pour une activité inférieure à 2000 heures/an : 25,00 € TTC/ mois

Pour la banque

- frais de mise en œuvre : 170,00 € TTC
- abonnement mensuel : 20,50 € TTC/mois
- commission de 0,8% sur les opérations

Une simulation pour une centaine d'heures de vol payées en ligne conduit à une estimation de coût annuel de 700,00 € TTC, hors frais initiaux.

Le Conseil d'administration rejette le projet en raison d'un rapport coût / avantage défavorable pour le club.

4 – Coût de l'heure de vol

Jean-Marc Pagies appelle l'attention du Conseil d'administration sur l'évolution de plusieurs postes de coût des avions, dont notamment les dépenses de carburant 100 LL sur le DR221 et le Cessna 152, en augmentation de 3000 euros. L'incidence est évaluée à un minimum de 6,00 € / heure pour ces deux avions. En contrepartie, le prix du Jet A1 est resté stable.

Le Conseil d'administration demande au Bureau d'engager une étude d'actualisation du coût d'exploitation horaire de l'ensemble des avions, à réaliser avant la fin de l'année en vue d'une décision tarifaire à l'horizon 2022. Elle sera complétée par une étude de positionnement tarifaire par rapport aux autres clubs du périmètre Alsace / Vosges / Franche Comté.

5 – Préparation de l'Assemblée général extraordinaire

L'Assemblée générale annuelle sera suivie d'une AGE avec pour ordre du jour plusieurs modifications statutaires proposées par le Président. Le Conseil d'administration a réexaminé les propositions initiales et retient les amendements suivants.

♦ *Augmentation de 15 à 18 du nombre d'administrateurs*

Initialement envisagée pour prendre en compte le projet de convention à passer avec le Comité d'entreprise d'Air France, cette proposition est considérée comme caduque. Elle est abandonnée.

♦ *Le cas des administrateurs en relation financière avec le club*

La mention « *La fonction d'Administrateur n'est pas incompatible avec la fourniture de biens et de services à l'Association. Néanmoins la personne concernée ne pourra pas prendre part aux délibérations ni aux votes pour toutes les questions relatives à ses relations commerciales avec l'Association* » sera complétée par la clause suivante : « *Ces délibérations devront être acquises à la majorité des deux tiers des présents* ».

♦ *Absence de candidatures aux postes de réviseurs aux comptes*

Pas de changement.

6 – Agenda de l'Assemblée

Initialement programmées au samedi 16 octobre 2021, l'Assemblée générale annuelle et l'Assemblée extraordinaire sont reportées au samedi 13 novembre 2021.

Les convocations devront partir avant le 16 octobre.

La date limite des candidatures est fixée au 31 octobre.

7 – Date du prochain CA :

Le CA programmé le 4 octobre devient sans objet compte tenu de la proximité de la date.

La prochaine séance aura lieu comme prévu le mardi 9 novembre 18h30 au club-house ou en visio pour les membres ne pouvant être présents.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour